

Liste des recommandations essentielles dont le respect est indispensable à la sécurité des soins.

1. Réaliser une friction avec un produit hydro-alcoolique avant et après chaque soin/examen
2. Changer systématiquement les gants à usage unique portés par l'équipe soignante entre chaque patient et lors de chaque interruption de soins (téléphone, accueil...)
3. L'équipe soignante doit systématiquement porter un masque chirurgical pendant chaque soin
 - le masque doit être changé entre chaque patient et chaque fois qu'il est humide.
 - son utilisation est limitée à 4 heures en continu.
4. L'équipe soignante doit porter des lunettes (ou des visières) de protection
5. La fiche "Conduite à tenir en cas d'AES" doit être affichée dans le cabinet
 - le numéro de téléphone du service à contacter en cas d'AES doit figurer sur la fiche
6. La zone d'examen et de soins doit comporter
 - un lavabo, de préférence à commande non manuelle
 - un distributeur de solution hydro-alcoolique et de savon liquide, de préférence avec recharge entièrement jetable
 - un distributeur d'essuie-mains à usage unique
7. La zone de tri de la salle de soins doit comporter
 - un collecteur OPCT (boite plastique) pour les déchets piquants, coupants, tranchants
 - un collecteur permettant de transporter sans risque les autres déchets
8. Réaliser une purge des équipements en début de séance avant la 1ère utilisation de l'unit pendant au moins 5 mn
9. Réaliser une purge des équipements après chaque patient pendant 20 à 30 secondes

10. Réaliser un nettoyage des surfaces à proximité de l'unit avec un produit détergent/désinfectant entre chaque patient
11. Réaliser le traitement des dispositifs médicaux dans un local spécifique
12. Faire réaliser un bain de bouche antiseptique avant tout soin
13. Pratiquer la désinfection de l'opercule de chaque cartouche d'anesthésie avant utilisation
14. Jeter systématiquement après chaque patient tous les dispositifs médicaux à usage unique (lame de bistouri, pompe à salive, pinceau d'application...)
15. Autoclaver tous les dispositifs médicaux autoclavables
16. Immerger tous les dispositifs utilisés en bouche dès la fin de leur utilisation dans un bac contenant une solution détergente/désinfectante exempte d'aldéhydes
17. Le mode d'emploi du détergent/désinfectant doit être disponible et connu du personnel
 - respecter la dilution, le temps de trempage préconisés par le fabricant
 - respecter la fréquence de renouvellement du bain d'immersion suivant les recommandations du fabricant
18. Le stérilisateur à vapeur d'eau doit être conforme à la norme NF EN 13060
19. Le cycle de stérilisation doit être exclusivement un cycle de type B avec une température de 134 °C maintenue pendant 18 minutes (cycle PRION)

**Tiré de : GRILLE TECHNIQUE D'ÉVALUATION DES CABINETS DENTAIRES
POUR LA PRÉVENTION DES INFECTIONS ASSOCIÉES AUX SOINS.
(Guide ADF version 2015)**